

ATELIERS D'ÉCHANGES DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Ateliers organisés par le **PREAC spectacle vivant des Pays de la Loire**,
mission confiée par l'État – **Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Pays de la Loire**
au **Grand R - Scène nationale - La Roche-sur-Yon**
en partenariat avec la **DAAC (Délégation Académique à l'Éducation Artistique et Culturelle) du Rectorat de Nantes**.

Les dates, horaires et lieu

1^{er} cycle

Mardi 18 octobre 2022 9h30-11h30
Lundi 21 novembre 2022 14h30-16h30
Lundi 12 décembre 2022 9h30-11h30
Jeudi 26 janvier 2023 9h30-11h30

2^e cycle

Mercredi 1^{er} mars 9h30-11h30
Jeudi 30 mars 9h30-11h30
Mardi 2 mai 9h30-11h30
Jeudi 8 juin 9h30-11h30

En visio-conférence

A qui s'adressent ces ateliers

Culture

- Chargé-es de mission EAC des collectivités
- Référent-es d'un Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA) sur le territoire des Pays de la Loire

Éducation nationale

- Correspondants territoriaux et correspondantes territoriales de la DAAC du Rectorat de Nantes
- IEN en charge de l'EAC

Les objectifs des ateliers

Ces ateliers d'échanges de pratiques professionnelles concernent des problématiques liées à l'Éducation artistique et culturelle et visent à travers la méthode du co-développement à :

- Apprendre des autres, donner et recevoir de l'aide
- Se nourrir des expériences partagées
- Prendre du recul, avoir une vision plus claire sur une situation, trouver des solutions, ouvrir des possibilités
- Se sentir moins seul-e, créer des liens de confiance.
- Innover, prendre des risques, oser plus... retrouver du pouvoir d'agir !

La thématique des ateliers

Ce cycle d'ateliers se concentre sur des problématiques en lien avec la mise en place d'un **Contrat local d'éducation artistique et culturelle (CLEA)** sur son territoire et notamment des questions telles que la mise en place d'une résidence d'artistes, la formation des acteur-rices, la complémentarité des compétences apportées par chaque partenaire à mobiliser...

La méthode d'animation : le Co-développement professionnel (ou CODEV)

C'est un processus d'intelligence collective en 6 étapes qui permet à un groupe de personnes (généralement des pairs, sans rapport hiérarchique) d'échanger sur des situations professionnelles et d'apprendre les uns des autres dans un climat de confiance.

Une situation présentée par le-la « client-e », accompagnée par les « consultant-es » et guidée par « l'animateur-ric(e) »

Il s'agit d'un sujet ou d'une situation à laquelle le-la client-e, qui change à chaque séance, est confronté-e dans le cadre professionnel et qui le-la touche personnellement. Il peut s'agir d'un problème, d'une préoccupation ou d'un projet. Il-elle a besoin d'être aidé-e pour prendre du recul sur sa situation et découvrir de nouvelles pistes de réflexion.

Les consultant-es (autres membres du groupe) vont l'aider en offrant un nouveau regard, en proposant des pistes de réflexion en partageant des expériences... Ils-elles invitent le-la client-e à tenter certaines actions simples et concrètes, sachant que cette dernier-e restera toujours l'expert-e de sa situation.

L'animateur-ric(e) guide le-la client-e et les consultant-es à travers les différentes étapes du processus et veille au respect du « contrat de groupe », basé sur la confiance, la bienveillance et la confidentialité.

Les 6 étapes d'une séance de CODEV

Etape 1 : La présentation de la situation par le-la client-e

Etape 2 : La clarification (les consultant-es posent des questions pour mieux comprendre la situation vécue)

Etape 3 : Le mandat (le-la client-e formule sa demande d'aide)

Etape 4 : Les réactions - contributions (par les consultant-es)

Etape 5 : Le plan d'action (le-la client-e présente ce qu'il-elle souhaite retenir / expérimenter pour avancer)

Etape 6 : Les apprentissages (chacun-e partage ce qu'il-elle a appris de la séance)

La formatrice - animatrice

Marion Fraslin-Echevin

Après avoir travaillé 17 ans au Grand T, Théâtre de Loire-Atlantique, comme directrice du pôle public et médiation et programmatrice de spectacles jeunesse, Marion a choisi d'opérer une reconversion professionnelle tournée vers la formation, la facilitation de temps collectifs, le coaching d'organisation et l'accompagnement au changement. Titulaire d'un DU Intelligence collective (Facilitation, agilité, coaching) délivré par l'Université de Cergy-Pontoise, elle est entrepreneure-salariée de l'Ouvre-Boîtes 44 (Coopérative d'Activités et d'Emplois) depuis novembre 2018 et développe son activité comme facilitatrice en intelligence collective : faciliter la mise en réflexion de groupes (équipes, associations, collectifs...) en proposant un cadre de travail propice aux échanges, à l'expression de chacun et à la productions d'idées innovantes. Attachée à la transmission, elle intervient également comme formatrice pour le développement des pratiques collaboratives et d'un management plus participatif dans les organisations. Elle est également animatrice de groupes de Co-développement professionnel (méthode A. Payette et C. Champagne). Depuis juillet 2019, elle est membre du collectif Les Artisans du changement qui œuvre pour la transformation des entreprises et des organisations.

Informations pratiques

Les ateliers auront lieu en visio-conférence, via zoom. Le lien de connexion vous sera communiqué après votre inscription.

Attention : il est essentiel de pouvoir s'isoler sans être dérangé(e) pendant une séance de CODEV.

A chaque atelier une personne jouera le rôle de client-e et présentera une situation sur laquelle il-elle souhaite être aidé-e et échanger. Vous pouvez d'ores et déjà proposer un sujet lors de votre inscription, si vous en avez un. Ensuite, Marion Fraslin-Echevin, l'animatrice des ateliers, vous contactera pour le préciser ensemble lors d'un entretien téléphonique de 15 minutes.

Inscriptions et renseignements pour le 2^e cycle

Ateliers gratuits

Inscription obligatoire au plus tard 10 jours avant la première date souhaitée via ce [formulaire en ligne](#)

Chaque personne peut s'inscrire à un ou plusieurs ateliers, consécutifs ou non consécutifs

Nombre de participant-es limité à 8 personnes par atelier

Renseignements auprès de Myrto Andrianakou preac@legrandr.com / 02 51 47 87 13